

BUREAU OUVERT : du lundi au vendredi de 14h à 18h30 – mardi et jeudi de 10h à 11h30 – samedi de 09h à 12h30

PERMIS REMORQUE (B 96)

SANS EXAMEN

315 euros TTC



Remorque de 750 kg et plus.

L'obtention du permis B96, permet de tracter un ensemble de véhicules de la catégorie B dont la somme des deux PTAC n'excède pas 4250 kg.

Formation de 7 heures

Comprenant :

- 4 heures de plateau
- 3 heures sur route
- Frais de constitution du dossier administratif.

Les pièces à fournir :

- **Copie et original** du permis de conduire **recto/verso**
- **Copie et original** de la carte d'identité **recto/verso**
- **E-photo** par 3
- **1 copie du JDC ou de la convocation pour les 18/25ans**
- **1 justificatif de domicile à votre nom de moins de 5 mois** (facture EDF, eau, gaz, téléphone portable, assurance logement, feuille d'impôt, quittance de loyer)



Pour l'élève majeur habitant chez un particulier, il faut également joindre la photocopie et l'original de la pièce d'identité de la personne qui héberge ainsi qu'une lettre signée certifiant que l'élève habite chez elle depuis plus de 3 mois.

Procédure administrative :

Une fois votre formation terminée, nous enregistrerons votre dossier sur le site de l'ANTS.

L'auto-école vous remettra une attestation de fin de formation pour prouver que vous avez suivi votre formation. Vous n'aurez pas le droit de conduire avec ce document, il vous faudra attendre votre titre définitif.

Permis B96 sera inscrit sur le nouveau permis.

Toute leçon non décommandée 48 h à l'avance sera due

Mode de règlement : Espèces, chèque, carte bancaire, ou formation professionnelle